

Opérateurs

Présentation générale

Le certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », mentionné dans le Plan Ecophyto 2+, d'une durée de validité de 5 ans, est un document national délivré à des personnes physiques qui :

- Atteste de connaissances pour encadrer, appliquer des produits phytopharmaceutiques durant l'exercice d'une activité professionnelle
- Permet à son titulaire de réaliser des opérations en lien avec les produits phytosanitaires pour lesquels le certificat a été établi dans les conditions définies par le décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011, modifié par le décret 2016-1125 du 11 août 2016.

Public concerné

- Demandeurs d'emploi
- Salariés



Objectif de formation

Obtenir le certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CIPP) de la catégorie concernée.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre, à partir de consignes données, des pratiques respectueuses pour l'utilisateur et pour l'environnement lors de l'utilisation et de la manipulation des produits phytosanitaires.
- Utiliser et manipuler des produits phytosanitaires sur une exploitation agricole en prenant en compte les risques environnementaux et sanitaires.
- Se protéger au mieux pour réduire les risques de contamination pour soi-même et pour les autres opérateurs.
- Mettre en œuvre des pratiques respectueuses de la législation, depuis le stockage jusqu'à la gestion des effluents.

Modalités d'inscription

- Bulletin d'inscription rempli et signé auprès de l'organisme de formation.
- Copie de la carte d'identité

Prérequis

Exercer dans la catégorie concernée

Evaluation de l'action

Evaluation de la prestation de formation par les stagiaires :

- « à chaud » : bilan avec tour de table et enquête de satisfaction
- « à froid » : enquête de satisfaction

Suivi de l'action

- Emargements
- Bilan

Lieu

MFR du Libournais - 2 Tour
Blanche - 33230 LES EGLISOTTES

Contacts

**Formateur
Intervenant**

Michel SENIL
Formateur

Aude GASTEUIL
Formatrice

**Responsable
de l'action
Florence Hivert**

Responsable Formation Continue
Pôle Viticulture /Agriculture
florence.hivert@mfr.asso.fr

Contenu de la formation

Module 1 : REGLEMENTATION et SECURITE ENVIRONNEMENTALE

- Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation.
- Connaître la réglementation vis-à-vis des produits pharmaceutiques.
- Utilisation des produits
- Dangers pour l'environnement : impacts, situations d'exposition aux dangers
- Prévention des risques
- Notions de zonage et préservation
- Pratiques visant à la protection de l'environnement et aménagements

Module 2 : PREVENTION DES RISQUES POUR LA SANTE

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits.
- Mesures de prévention
- Identifier les situations à risques.
- Réduire les risques pour les êtres humains.
- Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
- Se tenir informé

Module 3 : TECHNIQUES ALTERNATIVES A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

- Proposer des méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Produits du bio contrôle
- valuer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans une perspective d'utilisation
- Limitation des intrants dans un système de production.
- Adaptation à la culture viticole (programme opti-dose, IFV)
- Reconquête agronomique (utilisation des déjections animales, fumier, compost...).
- Utilisation des couverts végétaux, choix des variétés, précocité, culture de printemps et d'hiver, en zone vulnérable.

Compétences

Acquérir des connaissances en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

- ☐ Réglementation et sécurité environnementale
- ☐ Prévention des risques pour la santé et sécurité
- ☐ Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives

Durée

Module 1 : Réglementation et sécurité environnementale	4 heures
Module 2 : Prévention des risques pour la santé	4 heures
Module 3 : Stratégie visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques	5 heures
Test QCM de validation	1 heure
TOTAL (au centre)	14 heures

Coût

Demandeur d'emploi	15€/heure/pers.
Salarié	14€/heure/pers.
CPF	15€/heure/pers.

Moyens pédagogiques

- Salle de cours, vidéo projection, animation de la formation par un formateur référent agréé
- Livret de formation

Méthodes pédagogiques

Diaporama, retour d'expérience, étude de cas, mise en situation.

Modalités pédagogiques

- Diaporamas illustrés, présentation d'outils Internet (sites e-phy, EcophytoPIC...),
- Analyse de documents (Bulletin de Santé du Végétal, fiches de données de sécurité, étiquettes, pictogrammes...),
- Mise en situation pratique (exercices, photos), vidéos selon la filière.

Validation

- TEST QCM à choix multiples individuel en ligne
- Délivrance par la DRAAF du Certificat individuel « Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » catégorie « Opérateur » si le résultat au test est supérieur à 12/20 (à renouveler tous les 5 ans).
- Attestation de formation

Passerelles et débouchés

Non concerné

Alternance : Non Concerné

Dates : A définir

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

www.mfr-libournais.com

05 57 69 51 58
mfr.libournais@mfr.asso.fr

MFR du Libournais
2, Tour Blanche 33230 LES EGLISOTTES

